

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ASSO ACCR

38 rue du Faubourg Saint Jacques
75014 PARIS

Promotion de centres culturels de rencontres et de séjour

NAF : 9499Z

SIRET : 784244295 00035



Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des régions Paris Ile-de-France et Rhône-Alpes

SAS au capital de 2 693 817 € - RCS Nanterre 401 808 068

20 Avenue André Malraux
92300 LEVALLOIS-PERRET



Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	6
Bilan Passif détaillé	8
Compte de résultat détaillé	10

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 120	11 120		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	528	528		
Autres immobilisations corporelles	20 625	16 771	3 854	1 775
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	32 272	28 418	3 854	1 775
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	777		777	1 354
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	26 081	3 750	22 331	15 013
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	306 527		306 527	504 173
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	333 385	3 750	329 635	520 540
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	365 657	32 168	333 489	522 315

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles	782	782
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	30 561	29 225
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	162	1 335
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	31 505	31 343
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	31 505	31 343
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	133 192	160 409
TOTAL III	133 192	160 409
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 000	5 000
TOTAL IV	10 000	5 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99	56
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 959	49 987
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 833	28 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 902	246 878
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 000	500
TOTAL V	158 792	325 564
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	333 489	522 315

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	142 050	135 375
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	327 000	404 432
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 950
Utilisations des fonds dédiés	160 409	112 943
Autres produits	10	5
TOTAL I	629 469	673 705
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	577	1 886
Autres achats et charges externes	290 893	293 753
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 915	3 364
Salaires et traitements	137 766	159 475
Charges sociales	61 007	41 178
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 899	2 004
Dotations aux provisions	5 000	5 000
Reports en fonds dédiés	133 192	160 409
Autres charges	5	5 353
TOTAL II	634 254	672 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 785	1 284

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 947	51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	4 947	51
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 947	51
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	162	1 335
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	634 416	673 756
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	634 254	672 421
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	162	1 335
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

DETAILS DE COMPTES

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2025	31/12/2024		
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	11 119.50	11 119.50		
28050000 AMORT. CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	-11 119.50	-11 119.50		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
21541000 MATER. OUTIL. SERV. GEN	528.00	528.00		
28154100 AMORT. MAT. OUTIL. SERV. G	-528.00	-528.00		
Autres immobilisations corporelles	3 854.02	1 775.47	2 078.55	117.13
21817000 TRAVAUX AGENCEMENTS D/LOCAUX	803.71	803.71		
21830000 MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	18 726.81	17 427.20	1 299.61	7.46
21840000 MOBILIER	1 094.00	1 094.00		
28181700 AMORT. TRAVAUX AGENCEMENTS D/LOCAUX	-803.71	-803.71		
28183000 AMORT. MAT. BUREAU ET INFORMATIQUE	-14 872.79	-15 651.73	778.94	4.98
28184000 AMORT. MOBILIER	-1 094.00	-1 094.00		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	3 854.02	1 775.47	2 078.55	117.07
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	777.00	1 354.00	-577.00	-42.61
37000000 STOCK LIVRES LE MANIFESTE	777.00	1 354.00	-577.00	-42.61
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	22 331.27	15 012.93	7 318.34	48.74
40100000 FOURNISSEURS		486.00	-486.00	-100.00
45500000 ADHERENTS	20 550.00	14 065.00	6 485.00	46.11
46701000 NDF O. PRADEM FAURE		394.60	-394.60	-100.00
46708100 NDF I. CRUGEL		194.33	-194.33	-100.00
46711000 DEBOURS	5 531.27	1 823.00	3 708.27	203.40

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2025	31/12/2024		
46713000 COMPTE HELLOASSO		800.00	-800.00	-100.00
49550000 PROVISION DEPRECIATION COTISATIONS ADHERENTS	-3 750.00	-2 750.00	-1 000.00	-36.36
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	306 526.66	504 173.04	-197 646.38	-39.20
51230000 BNP EPARGNE 4030	296 227.90		296 227.90	-
51260000 BNP LIVRET A 5550	1 884.77	1 844.96	39.81	2.17
51270000 BNP COMPTE COURANT 4253	8 290.34	502 184.57	-493 894.23	-98.35
53000000 CAISSE	123.65	143.51	-19.86	-13.89
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	329 634.93	520 539.97	-190 905.04	-36.67
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	333 488.95	522 315.44	-188 826.49	-36.15

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2025	31/12/2024		
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	782.22	782.22		
10630000 RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	782.22	782.22		
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	30 560.55	29 225.13	1 335.42	4.57
11000000 REPORT A NOUVEAU	30 560.55	29 225.13	1 335.42	4.57
Excédent ou déficit de l'exercice	161.97	1 335.42	-1 173.45	-87.87
Situation nette	31 504.74	31 342.77	161.97	0.52
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	31 504.74	31 342.77	161.97	0.52
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	133 192.42	160 408.88	-27 216.46	-16.97
19402000 FONDS DEDIES ODYSSEE 2020	828.00	828.00		
19402300 FONDS DEDIES ODYSSEE 2023		778.58	-778.58	-100.00
19402400 FONDS DEDIES ODYSSEE 2024	1 227.89	65 955.43	-64 727.54	-98.14
19402500 FONDS DEDIES ODYSSEE 2025	87 332.16		87 332.16	-
19412400 FONDS DEDIES ASIE 2024		5 232.84	-5 232.84	-100.00
19412500 FONDS DEDIES ASIE 2025	6 322.48		6 322.48	-
19420700 FONDS DEDIES NORA 2023		2 494.43	-2 494.43	-100.00
19420800 FONDS DEDIES NORA 2024		20 119.60	-20 119.60	-100.00
19420900 FONDS DEDIES NORA 2025	15 907.85		15 907.85	-
19431900 FONDS DEDIES RENCONTRES RESEAU	10 900.00	10 000.00	900.00	9.00
19442500 FONDS DEDIES AFRIQUE 2025	3 012.44		3 012.44	-
19494000 FONDS DEDIES CARASSO	2 661.60	50 000.00	-47 338.40	-94.68
19495000 FONDS DEDIES CORRIDOR	5 000.00	5 000.00		
TOTAL III	133 192.42	160 408.88	-27 216.46	-16.97
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	10 000.00	5 000.00	5 000.00	100.00
15210000 PROV.INDEMNITE DEPART RETRAITE	10 000.00	5 000.00	5 000.00	100.00

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au	Au	Montant	%
	31/12/2025	31/12/2024		
TOTAL IV	10 000.00	5 000.00	5 000.00	100.00
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	98.51	56.09	42.42	76.79
51810000 INTERETS COURUS A PAYER	98.51		98.51	-
51860000 INTERETS COURUS A PAYER		56.09	-56.09	-100.00
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 958.94	49 987.47	-24 028.53	-48.07
40100000 FOURNISSEURS	12 137.34	22 742.67	-10 605.33	-46.63
40810000 FOURN.FACTURES NON PARVENUES	13 821.60	27 244.80	-13 423.20	-49.27
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	26 832.81	28 142.42	-1 309.61	-4.65
42820000 DETTES POUR CONGES A PAYER	8 779.00	7 506.00	1 273.00	16.96
42860000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER		4 000.00	-4 000.00	-100.00
43100000 URSSAF	4 951.00	4 971.00	-20.00	-0.40
43725000 MUTUELLE APRIL	2 190.12	3 216.78	-1 026.66	-31.92
43726000 PREVOYANCE CADRE MUTEX	534.03	383.47	150.56	39.43
43730000 RETRAITE KLESIA	1 355.19	1 001.57	353.62	35.23
43736500 AG2R REUNICA PREVOYANCE	79.98	87.60	-7.62	-9.09
43781000 URSSAF DIFFUSEUR	1 086.40		1 086.40	-
43820000 CH.SOC. CONGES A PAYER	4 972.00	4 017.00	955.00	23.77
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	570.00	436.00	134.00	30.73
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES	129.00		129.00	-
44810000 FORMATION CONTINUE	2 186.09		2 186.09	-
44863000 FORMATION CONTINUE		2 523.00	-2 523.00	-100.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	104 901.53	246 877.81	-141 976.28	-57.51
46709900 NDF DIVERS		291.31	-291.31	-100.00
46740000 FONDS AFD - CCRI BENIN PROGRAMME CORRIDOR		245 856.00	-245 856.00	-100.00
46780000 CREDITEURS DIVERS		730.50	-730.50	-100.00
46809900 NDF DIVERS	219.76		219.76	-
46810000 CREDITEURS DIVERS	730.50		730.50	-
46840000 FONDS AFD - CCRI BENIN PROGRAMME CORRIDOR	101 911.00		101 911.00	-
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	2 040.27		2 040.27	-
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 000.00	500.00	500.00	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 000.00	500.00	500.00	100.00
TOTAL V	158 791.79	325 563.79	-166 772.00	-51.23
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	333 488.95	522 315.44	-188 826.49	-36.15

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	142 050.00	135 375.00	6 675.00	4.93
75610000 COTISATIONS ADHERENTS ASSOCIES FRANCE	7 000.00		7 000.00	-
75611000 COTISATIONS ADHERENTS LABELLISES FRANCE	126 100.00	126 725.00	-625.00	-0.49
75612000 COTISATIONS ADHERENTS LABELLISES EUROPE	8 450.00	8 150.00	300.00	3.68
75614000 COTISATIONS ADHERENTS LABELLISES AFRIQUE	500.00	500.00		
Ventes de biens				
Ventes de prestations de services				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics				
Subventions d'exploitation	327 000.00	404 432.00	-77 432.00	-19.15
74100000 SUBVENTION MCC	327 000.00		327 000.00	-
74146000 SUBVENTION MCC		345 000.00	-345 000.00	-100.00
74146100 AUTRES SUBVENTIONS		59 432.00	-59 432.00	-100.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 950.00	-20 950.00	-100.00
78154600 REP.PROV.INDEM.DEP.RETRAITE		15 600.00	-15 600.00	-100.00
78174000 REPRISE PROV. DEPRECIATION CREANCES		5 350.00	-5 350.00	-100.00
Utilisations des fonds dédiés	160 408.88	112 942.94	47 465.94	42.03
78940000 PRODUITS A REALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	160 408.88	112 942.94	47 465.94	42.03
Autres produits	10.06	4.95	5.11	100.00
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	10.06	4.95	5.11	100.00
TOTAL I	629 468.94	673 704.89	-44 235.95	-6.57
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks	577.00	1 886.00	-1 309.00	-69.41
60370000 VARIATION STOCK LIVRES	577.00	1 886.00	-1 309.00	-69.41
Autres achats et charges externes	290 892.50	293 752.64	-2 860.14	-0.97
60430000 PRESTATIONS - BOURSES DIVERSES	900.00		900.00	-
60430022 BOURSE ODYSSEE 2022		3 600.00	-3 600.00	-100.00
60430023 BOURSE ODYSSEE 2023	600.00	39 422.00	-38 822.00	-98.48
60430024 BOURSE ODYSSEE 2024	40 410.00	15 710.00	24 700.00	157.22
60430025 BOURSE ODYSSEE 2025	11 080.00		11 080.00	-
60430222 BOURSE PROGRAMME NORA 2022		240.00	-240.00	-100.00
60430223 BOURSE PROGRAMME NORA 2023	1 780.00	13 320.00	-11 540.00	-86.64
60430224 BOURSE PROGRAMME NORA 2024	15 540.00	3 600.00	11 940.00	331.67
60430225 BOURSE PROGRAMME NORA 2025	6 500.00		6 500.00	-
60630000 PETIT MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	2 798.01	2 373.29	424.72	17.91
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	516.40	852.97	-336.57	-39.51
61315000 HEBERGEMENT ET MAINTENANCE SITE	2 433.60	3 153.60	-720.00	-22.83
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	30 627.93	25 964.16	4 663.77	17.96
61321000 LOCATION ESPACE ARCHIVE	2 863.13	2 756.05	107.08	3.88
61553000 ENTRETIEN REPARATIONS MATERIEL MOBILIER ET BUREAU	1 404.80		1 404.80	-

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	Montant	%
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	538.13	475.98	62.15	13.03
61820000 DOCUMENTATION	1 523.00	159.79	1 363.21	851.88
61850000 FRAIS SEMINAIRES CONFERENCES REUNIONS	28 185.56	17 266.69	10 918.87	63.24
62260300 HONORAIRES DIVERS	2 177.79	52 434.53	-50 256.74	-95.85
62260500 HONORAIRES INTERVENANTS	37 284.00		37 284.00	-
62261000 HONORAIRES AVOCATS		450.00	-450.00	-100.00
62262000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	18 254.40	18 284.00	-29.60	-0.16
62263000 HONORAIRES COMMISSAIRE COMPTES	4 136.00	4 100.00	36.00	0.88
62300000 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	10 599.71	859.87	9 739.84	+1 000.00
62330000 REUNIONS	171.60	186.04	-14.44	-7.53
62340000 CADEAUX	1 080.43	636.20	444.23	69.81
62360000 BROCHURES DEPLIANTS IMPRESSIONS	3 704.51	580.80	3 123.71	537.69
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	30 236.91	30 547.32	-310.41	-1.01
62515022 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2022		21.00	-21.00	-100.00
62515023 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2023	33.00	25 003.63	-24 970.63	-99.87
62515024 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2024	12 214.02	20 098.59	-7 884.57	-39.23
62515025 DEPLACEMENTS ODYSSEE 2025	7 349.14		7 349.14	-
62517023 DEPLACEMENTS NORA 2023	299.20	2 252.81	-1 953.61	-86.73
62517024 DEPLACEMENTS NORA 2024	1 259.88	467.00	792.88	169.81
62517025 DEPLACEMENTS NORA 2025	1 076.79		1 076.79	-
62570000 RECEPTIONS	7 799.37	5 242.50	2 556.87	48.75
62611500 TEL. 06 30 42 57 88		21.23	-21.23	-100.00
62611900 TEL. 07 82 26 87 22 CB	288.00	137.20	150.80	110.22
62612000 TEL. 06 81 93 15 87 OPF	324.71	252.23	72.48	28.97
62619000 TEL. 06 84 74 33 08 IM	313.60	158.58	155.02	97.48
62619100 TEL. 07 82 81 38 89 IC	300.30	135.30	165.00	122.22
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	332.34	326.92	5.42	1.53
62780000 FRAIS BANCAIRES	1 182.24	1 148.36	33.88	2.96
62810000 COTISATIONS DIVERSES	1 514.00	1 514.00		
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT	1 260.00		1 260.00	-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 914.74	3 363.62	-448.88	-13.35
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	2 914.74	3 363.62	-448.88	-13.35
Salaires et traitements	137 765.89	159 475.04	-21 709.15	-13.61
64116000 REMUNERATION O. PRADEM FAURE	32 234.22	55 364.07	-23 129.85	-41.78
64118000 REMUNERATION I.MARTORELL	35 619.52	34 735.76	883.76	2.54
64118280 REMUNERATION C. BLIN	30 077.61	29 920.51	157.10	0.52
64118570 REMUNERATION I.CRUGEL	34 561.54	31 953.70	2 607.84	8.16
64120000 CONGES PAYES	1 273.00	501.00	772.00	154.09
64130000 PRIMES PARTAGE VALEUR	4 000.00	7 000.00	-3 000.00	-42.86
Charges sociales	61 007.14	41 177.69	19 829.45	48.15
64510000 COTISATIONS URSSAF	36 429.24	42 722.19	-6 292.95	-14.73
64525000 COTISATIONS MUTUELLE PREVOYANCE	11 049.42	12 269.51	-1 220.09	-9.95
64530000 COTISATIONS RETRAITE	8 204.28	10 269.26	-2 064.98	-20.11
64580000 COTISATIONS URSSAF DIFFUSEUR 1.1%	69.80		69.80	-
64589000 CH.SOC.S/CONGES PAYES	955.00	96.00	859.00	894.79
64710000 CARTE TRANSPORT	1 637.62	1 764.53	-126.91	-7.20
64720000 TICKETS RESTAURANT	2 868.00	3 499.98	-631.98	-18.06
64721000 INDEMNITES TELETRAVAIL	960.00		960.00	-
64730000 INDEMNITES TELETRAVAIL		825.00	-825.00	-100.00
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	96.00	470.00	-374.00	-79.57
64900000 REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL	-1 262.22	-30 738.78	29 476.56	95.89
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 899.05	2 003.51	895.54	44.66
68112000 DOT.AMORT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 899.05	2 003.51	-104.46	-5.24
68174000 DOT.PROV. DEPRECIATION CREANCES	1 000.00		1 000.00	-
Dotations aux provisions	5 000.00	5 000.00		

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	Montant	%
68154600 DOT.PROV.INDEM.DEP.RETRAITE	5 000.00	5 000.00		
Reports en fonds dédiés	133 192.42	160 408.88	-27 216.46	-16.97
68940000 ENGAGEMENTS A REALISER SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES	133 192.42	160 408.88	-27 216.46	-16.97
Autres charges	4.94	5 353.41	-5 348.47	-99.91
65400000 PERTES S/CREANCES IR		5 350.00	-5 350.00	-100.00
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	4.94	3.41	1.53	66.67
TOTAL II	634 253.68	672 420.79	-38 167.11	-5.68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 784.74	1 284.10	-6 068.84	-472.61
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	4 946.71	51.32	4 895.39	+1 000.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4 946.71	51.32	4 895.39	+1 000.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	4 946.71	51.32	4 895.39	9 538.95
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	4 946.71	51.32	4 895.39	9 538.95
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	161.97	1 335.42	-1 173.45	-87.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
Total des produits (I + III + V)	634 415.65	673 756.21	-39 340.56	-5.84
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	634 253.68	672 420.79	-38 167.11	-5.68

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2025	31/12/2024	Montant	%
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	161.97	1 335.42	-1 173.45	-87.87

Société de Commissariat aux Comptes

183, Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

38 rue du Faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Ce rapport contient 24 pages

Société de Commissariat aux Comptes

183, Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

Siège social : 38 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Membres

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans la note 1, partie « Changements comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
AUDISSEY



Jean-Baptiste PALIES

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	11 120	11 120		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	528	528		
Autres immobilisations corporelles	20 625	16 771	3 854	1 775
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	32 272	28 418	3 854	1 775
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	777		777	1 354
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	26 081	3 750	22 331	15 013
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	306 527		306 527	504 173
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	333 385	3 750	329 635	520 540
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	365 657	32 168	333 489	522 315

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	782	782
Réserves pour projet de l'entité		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Autres réserves		
Report à nouveau	30 561	29 225
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	162	1 335
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Situation nette	31 505	31 343
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	31 505	31 343
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	133 192	160 409
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	133 192	160 409
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 000	5 000
TOTAL DES PROVISIONS IV	10 000	5 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99	56
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 959	49 987
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	26 833	28 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	104 902	246 878
Produits constatés d'avance	1 000	500
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	158 792	325 564
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	333 489	522 315

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	142 050	135 375
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	327 000	404 432
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		20 950
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	160 409	112 943
Autres produits	10	5
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	629 469	673 705
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	577	1 886
Autres achats et charges externes	290 893	293 753
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 915	3 364
Salaires	136 504	128 736
Cotisations sociales	62 269	71 916
Dotations aux amortissement et dépréciations	2 899	2 004
Dotations aux provisions	5 000	5 000
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	133 192	160 409
Autres charges	5	5 353
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	634 254	672 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 785	1 284
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 947	51
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 947	51

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 947	51
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	162	1 335
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	634 416	673 756
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	634 254	672 421
EXCÉDENT OU DÉFICIT	162	1 335
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

ANNEXES AUX COMPTES

Note 1 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'Association des Centres Culturels de Rencontre (A.C.C.R.) sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié notamment par le règlement n°2022-06, et, pour les dispositions non spécifiques, aux principes du Plan Comptable Général.

Il convient de rappeler qu'en vertu du principe d'indépendance des exercices, le compte de résultat récapitule les produits acquis et les charges consommées de l'exercice sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement.

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique " engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte" fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Des dépréciations sont portées en déduction des actifs sur lesquels il est constaté un amoindrissement de valeur résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Par ailleurs, des provisions pour risques et charges sont constituées au passif du bilan en vue de faire face à des pertes ou charges nettement précisées et que des événements en cours rendent probables.

Les comptes de l'exercice 2025 n'ont pas été concernés par les options comptables suivantes, en conséquence, les options demeurent libres pour l'exercice au cours duquel l'événement se produira, à savoir :

- Frais de constitution, de transformation et de premier établissement
- Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- Droits de mutation, honoraires ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- Droits de mutation, honoraires ou frais d'actes sur immobilisations financières
- Coût de développement
- Coût d'emprunt lié à l'acquisition d'actifs
- Composants de seconde catégorie

Il est à noter qu'aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une décomposition en composants compte tenu de leur nature et de leur utilisation.

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis selon le principe de la permanence des méthodes de présentation et d'évaluation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les passifs sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06. Ils correspondent aux obligations de l'association à l'égard des tiers, dont il est probable ou certain qu'elles donneront lieu à une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

Changements comptables :

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés pour la première fois conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06.

L'application de ce règlement entraîne principalement des modifications de présentation des comptes annuels et de l'annexe, sans impact significatif sur les méthodes comptables appliquées par l'association.

Les principales évolutions portent notamment sur :

- la redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique du transfert de charges,
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers,
- l'évolution du contenu de l'annexe.

Appréciation des contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature correspondent à des actes par lesquels une ou plusieurs personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou services à titre gratuit.

Au titre de l'exercice 2025, les temps des bénévoles n'ont pu être quantitativement et exhaustivement appréciés.

Aussi, l'approche de valorisation ne peut traduire de façon suffisamment fiable les diversités de compétence professionnelle, d'expertise apportées à l'association.

En conséquence, il ne sera pas procédé à la comptabilisation du bénévolat.

Note 2 : Évènements post-clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est susceptible d'affecter la compréhension des comptes annuels au 31 décembre 2025.

NOTES SUR LE BILAN

Note 3 : Actif immobilisé (Brut : € 32 272 ; Amortissements : € 28 418)

Le montant brut de € 32 272 correspond :

1. au site Internet de l'Association pour € 11 120, amorti en totalité au 31/12/2025,
2. à un investissement informatique de € 18 727 composé de matériels informatiques et d'un copieur, amorti pour € 14 873 au 31/12/2025,
3. à un investissement de mobilier de € 1 094 amorti en totalité au 31/12/2025,
4. à un aménagement/travaux de € 804 amorti en totalité au 31/12/2025,
5. à un investissement de matériel pour € 528 amorti en totalité au 31/12/2025.

Le site internet est amorti sur 4 ans selon le mode linéaire. Les agencements, installations et mobilier sont amortis sur 10 ans selon le mode linéaire. Le matériel de bureau et informatique est amorti sur 3 à 5 ans selon le mode linéaire.

La dotation aux amortissements de l'exercice 2025 s'élève à € 1 899 contre € 2 004 en 2024.

Note 4 : Actif circulant : poste « Stocks et encours » (Brut : € 777 ; Dépréciations : € 0)

Le montant brut de € 777 correspond au stock des livres « Le Manifeste de l'ACCR » existant au 31/12/2025. Ces brochures de communication et d'information ont été éditées en 2023 par l'association.

Note 5 : Autres créances : poste « Autres » (Brut : € 26 081 ; Dépréciations : € 3 750)

Ce poste enregistre essentiellement deux types d'opérations :

- les montants dus par les centres à la fin de l'exercice, au titre essentiellement de leurs cotisations annuelles à l'ACCR (€ 20 550) : voir note 5.1 ci-dessous ;
- le solde des refacturations effectuées aux centres pour € 5 531.

Note 5-1 : Adhérents et comptes rattachés (Brut : € 26 081 ; Dépréciations : € 3 750)

Les montants inscrits à ce poste comprennent les cotisations annuelles dues par les Centres et non encore réglées à la date de clôture.

En ce qui concerne les cotisations non réglées par les Centres au 31/12/2025, ces dernières ont fait l'objet d'une dépréciation pour couvrir le risque de non-recouvrement total ou partiel évalué en application du principe de prudence ci-dessus.

Compte tenu des dépréciations des exercices précédents s'élevant à € 2 750 et de la dotation de € 1 000, la dépréciation s'élève au 31 décembre 2025 à € 3 750.

Le détail des montants dus par les Centres et des dépréciations qui ont été le cas échéant constatées s'analyse de la façon suivante :

ACCR : ETAT DES COTISATIONS ET DES DEPRECIATIONS AU 31/12/2025 (voir page suivante)

N° de compte	Centre	Origine	Irrécouvrables 2024	Mouvements 2024	Montant brut 31/12/2024	Provisionné au 31/12/2023	Dotation 2024	Reprise 2024	Provision au 31/12/2024	Montant net au 31/12/2024	Irrécouvrables 2025	Mouvements 2025	Montant brut 31/12/2025	Provisionné au 31/12/2024	Dotation 2025	Reprise 2025	Provision au 31/12/2025	Montant net au 31/12/2025
	<u>ADHERENTS ASSOCIES France</u>																	
455205	<u>ADHERENTS LABELISES France</u> CCR ARIA THEATRE ET NATURE Les Couillises Les Arts Florissants Abbaye de Vaucelles Goutelas Corderie Royale CHÂTEAU DE L'ESPARROU Abbaye Dames Acad Mus Nantes	FR		2 010	3 740	-			-	3 740		-	-	-			-	-
455211		FR										3 740	1 375	-			-	1 375
455276		FR										7 125	7 125	-			-	7 125
455280		FR							2 750	-		-	2 750	2 750			2 750	-
455290		FR		5 750	-	2 750			-	-		-	-	-			-	-
455300		FR		4 000	-	4 000		4 000	-	-		-	-	-			-	-
455400		FR	4 000	1 375	1 375	-			-	1 375		1 375	-	-			-	-
455470		FR		3 100	3 100	-			-	3 100		-	3 100	-			-	3 100
455370	<u>ADHERENTS LABELISES EUROPE</u> CHÂTEAU MERCIER LANDCOMMANDERIJ ALDEN BELGIQUE Hospitalfield House Grand Hornu Santa Maria la Real Corte Ospitale Zamek Zdar Nad Sazavou Rep. Tchèque Fondation Joseph Karolyi LandKunstLeben Teatro Podlach Saint Andrew Castle Abbaye de Neumünster	EUR	250	1 250	-	250		250	-	-		1 000	1 000	-			-	1 000
455540		EUR	-	500	500	-		250	-	500		500	1 000	-	1 000		1 000	-
455550		EUR	400	-	-	400		400	-	-		-	-	-			-	-
455570		EUR	250	750	-	250		250	-	-		-	-	-			-	-
455620		EUR	250	-	-	250		250	-	-		-	-	-			-	-
455630		EUR	-	-	350	-		250	-	350		350	700	-			-	700
455810		EUR		250	750	-			-	1 000		1 000	1 000	-			-	1 000
455830		EUR		500	-	-			-	750		750	1 500	-			-	1 500
455880		EUR	-	200	500	200		200	-	500		500	1 000	-			-	1 000
455890		EUR	200	1 000	1 000	-			-	1 000		1 000	-	-			-	-
455930		EUR		-	-	-			-	-		-	-	-			-	-
455950		EUR		1 000	-	-			-	-		-	-	-			-	-
455950		EUR		1 000	-	-			-	-		-	-	-			-	-
455991		AFR		-	-	-			-	-		-	-	-			-	-
	<u>ADHERENTS LABELISES AERIQUE</u> CCR INTERNAT. JOHN SMITH - BENIN																	
	TOTAL		5 350	13 635	14 065	8 100	-	5 350	2 750	11 315	-	6 485	20 550	2 750	1 000	-	3 750	16 800

Note 6 : Fonds associatifs et Fonds propres (€ 31 342)

L'évolution des fonds propres au cours de l'exercice se résume ainsi :

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					- €
Fonds propres avec droit de reprise	- €				- €
Ecart de réévaluation	- €				- €
Réserves	782 €				782 €
Report à nouveau	29 225 €	1 335 €			30 561 €
Excédent ou déficit de l'exercice	1 335 €	- 1 335 €	162 €		162 €
Situation nette	31 343 €	- €	162 €	- €	31 505 €

Note 7 : Fonds dédiés (€ 133 192)

Le « Programme Odyssée » consiste à accueillir en France pour une période donnée des artistes et professionnels de la culture d'autres pays avec le soutien financier du Ministère de la Culture qui permet de leur offrir une bourse et une résidence dans un haut lieu du patrimoine français pour le développement de la coopération internationale. Ledit programme a démarré en 2003 et s'est poursuivi jusqu'en 2025.

Le Programme « Nora » est un projet d'accueil de réfugiés syriens, irakiens, libyens ou yéménites par les Centres culturels de Rencontre.

Le Programme « Afrique » vise à accompagner un projet de création de Centres culturels de rencontre internationaux au Bénin et au Sénégal.

Le Programme « Asie-Inde » est destiné à financer, entre autres, des échanges des artistes et professionnels de la culture, entre la France et l'Asie, ainsi que la mise en place d'un futur centre culturel de rencontre en Inde.

Le Programme « Corridor » est un partenariat de 3 ans entre l'ACCR et l'Agence Française de Développement (AFD), visant à développer une offre culturelle et d'équipements au sein du CCRI John Smith de Ouidah au Bénin. Le financement de l'AFD sera rétrocédé au CCRI John Smith par l'ACCR, après déduction d'une quote part de frais de fonctionnement.

L'ACCR a obtenu un accord de financement de la part de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour sa structuration en tant que tête de réseau, à la formation des adhérents ainsi qu'à des projets visant à l'insertion professionnelle et citoyenne des artistes reçus précédemment en résidence dans le réseau. Ledit programme a démarré en 2024 et s'est poursuivi jusqu'en 2025.

Le Programme « Rencontres réseau » vise à financer la rencontre annuelle du réseau tenue au CCR Les Dominicains de Haute-Alsace en novembre 2025, et la journée interprofessionnelle « Médiations et Jardins » tenue en décembre 2025 en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux.

Les engagements de dépenses à réaliser au 31 décembre 2024 de € 160 409 correspondaient à des dépenses :

- Programme « Odyssée » : 67 562 euros
- Programme « Nora » : 22 614 euros
- Programme « Asie » : 5 233 euros
- Programme « Carasso » : 50 000 euros
- Programme « Corridor » : 5 000 euros
- Programme « Rencontres réseau » : 10 000 euros

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2020 » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 828.

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2023 » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 779.

Les opérations relatives aux projets « Odyssée 2024 » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 65 955.

Les opérations relatives au projet « Nora 2023 » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 2 494.

Les opérations relatives au projet « Nora 2024 » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 20 120.

Les opérations relatives au projet « Asie » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 5 233.

Les opérations relatives au projet « Carasso » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 50 000.

Les opérations relatives au projet « Corridor » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 5 000.

Les opérations relatives au projet « Rencontres réseau » se sont poursuivies durant l'exercice 2025 et les charges correspondantes ont été comptabilisées. En conséquence, les fonds dédiés ont été repris par un compte de produit « report de ressources non utilisées des exercices antérieurs » pour un montant de € 10 000.

Les engagements de dépenses à réaliser au 31 décembre 2025 de € 133 192 correspondent à des dépenses à venir sur :

- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2020 » reçue durant l'exercice 2020. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 828 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2024 » reçue durant l'exercice 2024. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 1 228 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Odyssée 2025 » reçue durant l'exercice 2025. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 87 332 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Nora 2025 » reçue durant l'exercice 2025. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 15 908 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Asie » reçue durant les exercices 2024 et 2025. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 6 322 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour le projet « Programme Afrique » reçue durant l'exercice 2025. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 3 012 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention du Ministère de la Culture pour la tenue des rencontres annuelles du réseau reçue durant l'exercice 2025. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 10 900 a été constitué au passif du bilan.
- La subvention de l'Agence Française de Développement reçue durant l'exercice 2024 pour des travaux d'audit à réaliser dans le cadre du projet « Corridor ». En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 5 000 a été constitué au passif du bilan.

- La subvention de la Fondation Carasso reçue durant l'exercice 2024. En contrepartie de cette charge, un fonds dédié de € 2 662 a été constitué au passif du bilan.

Les frais de gestion du projet « Programme Odyssée » sont calculés sur la base des crédits versés sous forme de bourses ou de frais de voyage. Ils s'élèvent pour 2025 à € 16 488.

Le même procédé a été retenu pour le projet « Programme Nora », les frais de gestion s'élèvent pour 2025 à € 5 291.

L'évolution des fonds dédiés au cours de l'exercice se résume ainsi :

	A	B	C	E=A+B+C
	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Odyssée 2020	828 €	828 €	828 €	828 €
Odyssée 2023	779 €	779 €		- €
Odyssée 2024	65 955 €	65 955 €	1 228 €	1 228 €
Odyssée 2025			87 332 €	87 332 €
Asie 2024	5 233 €	5 233 €		- €
Asie 2025			6 322 €	6 322 €
Afrique 2025			3 012 €	3 012 €
Nora 2023	2 494 €	2 494 €		- €
Nora 2024	20 120 €	20 120 €		- €
Nora 2025			15 908 €	15 908 €
Carasso	50 000 €	50 000 €	2 662 €	2 662 €
Corridor	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Rencontres réseau	10 000 €	10 000 €	10 900 €	10 900 €
Total	160 409 €	160 409 €	133 192 €	133 192 €

Note 8 : Autres dettes (€ 104 902)

Ce poste enregistre essentiellement deux types d'opérations :

- la subvention de l'Agence Française de Développement reçue durant l'exercice 2024 pour le projet « Corridor » est progressivement reversée par l'ACCR au CCRI John Smith de Ouidah (Bénin) sur présentation des dépenses et investissements réalisés, après déduction de dépenses de travaux d'audit à venir en 2026 pour 5 000 €. Le solde des fonds reçus s'élève au 31 décembre 2025 à € 101 911.
- des charges à payer pour € 2 991.

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées (€ 0)

Pas d'emprunts et dettes assimilées.

Note 10 : Produits constatés d'avance (€ 1 000)

Un appel de cotisation de € 1 000 a été émis au titre de l'année 2026 pour un centre adhérent associé. Un produit constaté d'avance a été constitué à ce titre.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 11 : Autres Prestations (€ 0)

Pas d'autres prestations en 2025.

Note 12 : Subventions (€ 327 000)

Ce poste enregistre les subventions reçues en 2025. Le détail en est le suivant :

Subvention du Ministère de la Culture (DG2TDC)	€ 162 000
Subvention du Ministère de la Culture (Programme Odyssée)	€ 110 000
Subvention du Ministère de la Culture (Programme Nora)	€ 20 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Asie)	€ 5 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Afrique)	€ 5 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Moyen Orient)	€ 5 000
Subvention du Ministère de la Culture (projet Europe)	€ 20 000

Note 13 : Cotisations (€ 143 100)

Ce poste enregistre les cotisations acquises à l'exercice 2025 des adhérents associés et des adhérents labellisés, que celles-ci aient été encaissées ou pas. Il s'agit en détail de :

Cotisations adhérents associés France pour	€ 7 000
Cotisations adhérents labellisés France pour	€ 126 100
Cotisations adhérents labellisés Europe pour	€ 8 450
Cotisations adhérents labellisés Afrique pour	€ 500

Note 14 : Autres produits (€ 10)

Ce poste enregistre des écarts de règlements au cours de l'année 2025.

Note 15 : Autres achats et charges externes (€ 290 893)

L'évolution de ce poste d'un exercice à l'autre s'analyse ainsi :

Postes comptables	2025	2024
Sous-traitance Centre Bourses des artistes	76 810 €	75 892 €
Fournitures de petit équipement et de bureau	3 314 €	3 226 €
Loyers et charges locatives	35 925 €	31 874 €
Entretien, réparations et maintenance	1 405 €	- €
Assurances	538 €	476 €
Documentation	1 523 €	160 €
Frais de séminaires et conférences	28 186 €	17 267 €
Honoraires, droits d'auteurs et communication	77 408 €	77 531 €
Voyages, déplacements, frais de mission et réceptions	60 268 €	83 633 €
Téléphone et Affranchissements	1 559 €	1 031 €
Services bancaires	1 182 €	1 148 €
Divers	2 774 €	1 514 €
Total	290 893 €	293 753 €

Note 16 : Dotations aux amortissements (€ 1 899)

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont constatées pour € 1 899.

Note 17 : Dotations et reprises aux provisions pour risques et charges (€ 5 000)

Une provision d'indemnités de fin de carrière a été dotée à hauteur de € 5 000 en 2025, dans le but de couvrir le coût du départ en retraite du personnel présent au 31 décembre 2025.

Note 18 : Autres charges (€ 5)

Ce poste enregistre des écarts de règlements de l'exercice 2025.

Note 19 : Engagement hors bilan (€ 15 755)

A la demande de la direction, les engagements retraite sont calculés depuis le 1^{er} janvier 2024. Au 31 décembre 2025, ils sont estimés à € 22 380.

Une provision partielle a été décidée et a été dotée à hauteur de € 5 000. Compte tenu de la provision constituée en 2024 pour € 5 000 et de la dotation de 2025 de € 5 000, l'engagement résiduel non couvert par la provision s'élève au 31 décembre 2025 à € 12 380.

Note 20 : Rémunérations et avantages en nature des dirigeants (€ 0)

Aucune rémunération n'a été versée au titre de l'exercice 2025 aux dirigeants de l'association.

Note 21 : Effectif moyen

L'effectif moyen est réparti de la manière suivante :

	2025	2024
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et techniciens	1	1
Employés	0	0
Apprentis	0	0
Total	4	4

Société de Commissariat aux Comptes

183, Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

38 rue du Faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Ce rapport contient 2 pages

Société de Commissariat aux Comptes

183, Avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tel : +33 (0)1 71 06 59 05

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS DE RENCONTRE

Siège social : 38 rue du Faubourg Saint-Jacques - 75014 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Neuilly sur Seine, le 6 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
AUDISSEY



Jean-Baptiste PALIES